



**Commune de  
Villars-le-Comte**

*Information aux*

*Habitants de Villars-le-Comte*

## **Chlorothalonil**

La Municipalité informe la population que l'Office de la consommation a introduit en 2019 de nouveaux tests de qualité de l'eau en incluant des molécules qui n'étaient précédemment pas analysées.

Parmi ces nouvelles molécules testées figure un métabolite, (produit de dégradation de la molécule d'origine) du Chlorothalonil, fongicide utilisé dans l'agriculture classique, en particulier pour les pommes de terre, et, hélas, homologué dans les années 1970 mais heureusement interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Selon les nouvelles évaluations de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) relatives à ce métabolite, un effet nocif pour la santé ne peut être exclu. Toutefois, il est important de noter que la preuve de ce danger n'a pas été apportée de manière définitive, mais, une certaine prudence est recommandée.

A Villars-le-Comte, cette molécule a été testée pour la première fois cet automne et les résultats ont malheureusement révélé un taux supérieur à la norme en vigueur de 0,1 millionième de gramme par litre (1,1µg/L). Il est à relever que nous ne sommes, de loin pas, la seule commune touchée par cette problématique.

La Municipalité a déjà commencé à mettre en place toutes mesures raisonnables afin que la teneur de cette molécule dans notre eau devienne conforme à la norme. Une sensibilisation aux agriculteurs cultivant les zones de captage a été organisée. Le projet pour nous raccorder à un autre réseau d'eau est fort heureusement bien avancé et nous sommes proche de sa réalisation.

Néanmoins, l'eau de notre commune est potable comme elle l'a été jusqu'à aujourd'hui.

Pour toute question ou remarque, merci de prendre contact avec M. Cédric Bujard, notre Municipal responsable de ce dicastère.

La Municipalité



*Mercredi 15 janvier 2020*